

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Programme informatique pour les juges d'instruction

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé la prolongation du contrat d'un informaticien chargé du programme pour les juges d'instruction.

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé la prolongation du contrat d'un informaticien chargé du programme pour les juges d'instruction.

Il s'agit de la prolongation, pour un an, du contrat de M. Guy Van Houtte (*). Le coût de cette prolongation s'élève à 195.657 euros. M. Van Houtte est le seul à connaître ce programme, qui doit continuer de fonctionner. Il convenait donc de prolonger son contrat. (*) de la firme Getronics.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe